



MAIRIE DE LUDON-MÉDOC

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (Article L121-10 du Code des Communes)

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 – à 19h au Foyer Rural

ORDRE DU JOUR

Affiché le 26/03/2026.

- *Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026.*
-

DÉLÉGATIONS

- 04 Délégation du Conseil Municipal au Maire,
- 05 Désignation des délégués aux commissions communales, aux syndicats et autres organismes,
- 06 Désignation délégué SDEEG,
- 07 Désignation délégués Gironde ressources,
- 08 Désignation membres CAO (Commission d'Appel d'Offres),
- 09 Désignation référent déontologue élu local,
- 10 Désignation des membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS),

FINANCES

- 11 Indemnités des élus,
 - 12 Présentation ROB (Rapport d'Orientations Budgétaires).
-

- *Informations et questions diverses*

Le Maire,

Philippe DUCAMP

